

APPEL A CANDIDATURES

Formation de formateurs Encadrement doctoral et Andragogie (F2F EDA)

Contexte

Les autorités de tutelle et les universités congolaises ont engagé une réflexion sur la construction d'une vision commune de l'encadrement d'un doctorant. Cette réflexion accompagne l'effort déployé en République démocratique du Congo par l'Ambassade de France, l'Agence française de Développement (AFD) et Expertise France, dans le cadre du Projet d'Appui à l'Enseignement supérieur en RDC (PAES). Ce programme vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en RDC, notamment par le renforcement de la montée en compétences des enseignants et des chercheurs. Le projet de formation s'inscrit dans l'axe 2 du PAES dont l'objectif est de « contribuer au renouvellement et au renforcement du corps professoral par une formation doctorale rénovée et des capacités de recherche renforcées ».

Cette dynamique nationale motive le mandat confié par l'Ambassade de France en RDC à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF, DRACGL), en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD, DFRC), pour l'organisation d'un atelier national de formation de formateurs à l'encadrement doctoral, à Kinshasa. A l'issue de ce projet, la République démocratique du Congo disposerait d'un vivier de 18 scientifiques, formés à l'encadrement doctoral et à la formation pour adultes, mobilisables à toutes les échelles. **Financé par l'Ambassade de France en RDC dans le cadre du FSPI : « Renforcer l'enseignement supérieur par la coopération universitaire, l'accompagnement au LMD et l'accès au doctorat »**, cette session de formation d'une durée de six jours s'adresse aux encadrants nouvellement élevés au rang magistral ou à tout chercheur investi dans l'encadrement à la recherche par la recherche, des zones prioritaires identifiées dans le cadre du projet PAES : Kinshasa, la Tshopo, le sud Kivu, le Haut-Katanga et le Lualaba.

Concernant l'encadrement doctoral, outre les obligations légales, différentes études mettent en avant le fait qu'une des clefs de la réussite d'un doctorat réside dans la qualité du management relationnel du directeur de thèse et des co-encadrants. Si les encadrants savent accompagner la production d'un travail scientifique, ils peinent parfois à gérer l'accompagnement quotidien sur le long terme : respecter les souhaits des doctorants, s'adapter à chacun, accompagner le développement de l'autonomie, trouver la bonne distance, maintenir la motivation, gérer les difficultés, etc. Ils sont en quête d'outils pour fluidifier la communication, accompagner les étapes et les situations particulières. La qualité de l'encadrement a, de facto, un impact sur la qualité du travail des doctorants, mais aussi sur leurs aptitudes et capacités à devenir, plus tard, de bons encadrants.

Objectifs

Il s'agira d'apporter aux participants des compétences, outils et techniques nécessaires pour adapter leur posture et accompagner un doctorant dans l'ensemble de son parcours doctoral : de son intégration à la gestion des situations critiques, en passant par le développement de son autonomie et son insertion professionnelle. Un module Andragogie, couplé au module Encadrement doctoral, permettra de développer ou renforcer les compétences des participants dans la formation pour adultes, dans l'objectif de favoriser le transfert vers les pairs.

Objectifs opérationnels

- Connaître le cadre réglementaire du doctorat applicable dans le pays : les droits et les devoirs réciproques, les outils et les acteurs liés au doctorat ;
- Être capable de partager et construire une vision commune de l'encadrement d'un doctorant ;
- Encadrer et guider le doctorant : orienter le doctorant dans sa recherche, lui donner des conseils et des feedbacks constructifs et l'aider à atteindre ses objectifs de recherche ;
- Réussir à communiquer de manière claire, concise et bienveillante : expliquer des concepts complexes de manière accessible, fournir des explications précises et détaillées, développer une approche assertive et empathique avec les doctorants ;

- Gérer les situations délicates : gérer les problèmes et les conflits, rechercher des solutions, motiver, recadrer, accompagner les échecs ;
- Savoir mobiliser un réseau : travailler dans le cadre d'un co-encadrement ou d'une co-tutelle, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe de recherche et intégrer le doctorant à un réseau de chercheurs ;
- Créer un environnement favorable à l'apprentissage ;
- Concevoir une séquence de formation adaptée aux objectifs et aux besoins ;
- Mettre en œuvre les méthodes et techniques nécessaires à l'apprentissage ;
- Générer la participation et l'engagement des stagiaires ;
- Réguler la participation de certains stagiaires en préservant un climat propice à l'apprentissage.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décliner et identifier les étapes clefs du parcours doctoral, en termes de gestion du stress et leviers de motivation, pour mettre en place un mode de fonctionnement efficace encadrant-doctorant ;
- Poser un cadre clair et partagé en délimitant les droits et les devoirs de chacun ;
- Mobiliser des outils et techniques pour établir une relation de confiance et accompagner au mieux chaque doctorant dans son parcours et ses objectifs professionnels ;
- S'adapter à chaque situation et à chaque doctorant tout en respectant ses propres besoins et son propre cadre en tant qu'encadrant ;
- Adopter une posture de formateur en adéquation avec les conditions d'apprentissage d'un adulte ;
- Animer une formation, de l'ouverture à la clôture, en posant le cadre nécessaire à son bon déroulement et en mobilisant des méthodes pédagogiques actives ;
- Générer la participation, réguler si besoin en s'adaptant aux stagiaires et à la situation.

Pour qui ?

Cette formation continue s'adresse **aux chercheurs et enseignants-chercheurs impliqués dans l'encadrement de doctorants dans les universités et instituts supérieurs de la République démocratique du Congo ciblés par le PAES (voir liste infra.)**. Elle part des réalités et problématiques auxquelles sont confrontés les participants et repose sur leur participation active. Il est ainsi demandé aux candidats retenus d'alimenter les séquences de cas pratiques par des situations vécues. Une attention particulière sera accordée aux candidatures féminines. Les universités ciblées dans le cadre de cet appel à candidatures sont celles concernées par l'appui à la formation doctorale dans le cadre du projet PAES, à savoir :

- **L'Université de Kinshasa,**
- **L'Université de Lubumbashi,**
- **L'Université de Kisangani,**
- **L'Université de Kolwezi,**
- **L'Université officielle de Bukavu,**
- **L'Institut National du Bâtiment et Travaux Publics (INBTP) de Kinshasa,**
- **L'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA) de Kinshasa.**

Quand ?

La formation est prévue **du lundi 24 février au samedi 1^{er} mars 2025**, au Bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie, à Kinshasa.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 10 février 2025, à minuit GMT.

Déroulé

La formation est assurée en français et se déroule en deux temps :

- Un premier module de 3 jours consacré à l'encadrement doctoral (21h) ;
- Un module de 3 jours dédié aux spécificités de la formation pour adultes ou andragogie (18h).

Coûts et financements

L'ensemble des dépenses liées à la participation est pris en charge par l'Ambassade de France en République démocratique du Congo, avec la contribution logistique de l'AUF.

Processus de sélection des candidats

La sélection des candidats est effectuée par le Comité de pilotage du projet.

Le nombre de candidats sélectionnés est limité à 18 personnes. Seuls les candidats retenus définitivement seront contactés par courriel.

Critères de sélection

- Qualité de la réponse au formulaire de candidature ;
- Complétude du curriculum vitae ;
- Intérêt démontré pour le transfert vers les pairs ;
- Formations continues dont a déjà bénéficié le candidat ;
- Équilibre entre universités ;
- Équilibre homme/femme.

Calendrier de l'appel à candidatures

- Lancement de l'appel à candidatures : 24 janvier 2025
- Date de clôture de l'appel à candidatures : 10 février 2025 à minuit (GMT)
- Réunion du comité de pilotage et annonce des résultats : 14 février 2025
- Tenue de la formation : du lundi 24 février au samedi 1^{er} mars 2025
- Suivi post-atelier : jusqu'à septembre 2025.

Suites de la formation

L'un des objectifs de la formation est de constituer un vivier d'intervenants appelés à organiser dans des délais raisonnables (3 à 6 mois) des ateliers de dissémination des bonnes pratiques auprès des pairs, dans leur institution d'origine ou non, seuls ou en binômes.

Comment candidater et quelles sont les pièces à fournir ?

Lien de la plateforme : <https://colibris-wiki.org/AFFEDA/RDC/?ParametresUtilisateur>

1. S'inscrire d'abord au lien suivant : <https://colibris-wiki.org/AFFEDA/RDC/?ParametresUtilisateur>
2. Une fois inscrit, aller sur la page d'accueil : <https://colibris-wiki.org/AFFEDA/RDC/?PagePrincipale>
3. Vous n'aurez plus qu'à saisir votre candidature dans le formulaire disponible en bas de la page d'accueil

En cas de difficultés, une rubrique d'aide vous permet d'adresser une notification à l'administrateur du site : <https://colibris-wiki.org/AFFEDA/RDC/?Questionsr%C3%A9ponses>

Votre candidature doit comprendre :

- 1) **Le formulaire de candidature en ligne dûment complété** (veillez à bien cliquer sur "Valider" à la fin de la procédure afin que votre dossier nous parvienne) ;
- 2) Les documents complémentaires suivants, à ajouter sur la plateforme :
 - **Un CV actualisé** mentionnant, le cas échéant, la date de promotion au rang de professeur de rang magistral ainsi que les co-publications associant les étudiants de master et/ou de doctorat ;
 - **Une lettre de motivation** en français ou en anglais détaillant vos motivations ;
 - **Une lettre d'engagement** confirmant votre entière disponibilité, à la fois pour les 6 jours de formation initiale et pour la réalisation d'au moins un atelier de transfert vers les pairs à l'issue de votre participation.

Les personnes retenues s'engagent à participer à l'ensemble de la formation du 24 février au 1^{er} mars 2025 et à respecter les horaires de début et de fin de formation. La participation à cette formation sera sanctionnée par la délivrance d'une attestation.